

Plan d'action 2025-2026

Pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous



À notre école

Nous croyons que les élèves et l'ensemble du personnel doivent se sentir bien et en sécurité à l'école. Afin de maintenir ce climat propice au développement des élèves et à leurs apprentissages, tous les membres du personnel contribuent à la mise en œuvre d'un plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire.

La violence et l'intimidation de tout genre sont inacceptables. Elles ne sont pas tolérées à l'école, ni dans les autobus scolaires, ni par le biais de l'électronique. Si des actes de violence mettant en cause la sécurité d'une personne surviennent, les élèves doivent le déclarer et savoir que ces incidents seront gérés immédiatement et efficacement. Toute personne qui sait que de tels actes sont commis doit les déclarer. Chacun a le droit d'être protégé et le devoir de protéger les autres.

Portrait de la situation

Depuis l'application du protocole d'intervention, une amélioration a été constatée pour plusieurs types d'interventions :

Diminution de 25 % des comportements classés jaune dans Mozaik.

Diminution de 54 % des comportements classés rouge dans Mozaik.

85% des élèves se sentent en sécurité à l'école.

74% sentent qu'il y a de la justice à l'école.

79% des élèves se sentent soutenus par les adultes de l'école.

83% des élèves se sentent engagés dans leur réussite.

87% des élèves se sentent bien à l'école.

Priorités

Augmenter le sentiment d'engagement et d'attachement à l'école ;

- Maintenir le conseil étudiant dans la diverse prise de décisions.
- Donner une voix aux élèves en leur permettant d'organiser des activités selon leurs forces et intérêts.
- Dîner des étoiles au Service de Garde.
- Soutien des grands aux petits et activités pédagogiques interclasse.
- Impliquer les élèves dans des tournois sportifs.
- Poursuivre l'enseignement des compétences sociales et émotionnelles via la plateforme Moozoom.
- Maintien de l'animation de techniques d'impact dans les classes, fait par les TES, afin de développer les compétences socio-émotionnelles.
- Maintien du système école pour renforcer les comportements positifs et les gestes de bienveillance (arbre de la réussite).
- Poursuite de la remise des certificats coups de cœurs.
- Utilisation d'un corridor actif pour les élèves de 1^{ère} à 3^e année.
- Implication de l'OPP dans les activités, bibliothèque et dans la décoration selon les fêtes.
- Création du marché de Noël par les élèves du service de garde.
- Offrir une formation (Mozaik et surveillance active) pour le nouveau personnel du service de garde.
- Poursuite de l'utilisation du module SOI par l'ensemble de l'équipe école.
- Poursuite de la tenue d'activités lors des moments de fêtes.
- Poursuite des traditions de l'école.
- Activités sportives sur l'heure du dîner.

Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

- Module SOI pour la communication aux parents des bons comportements et des comportements à risque;
- Diffusion aux deux mois de l'Info-parents;
- Communications via Facebook;
- Comité de parents OPP pour la bibliothèque, l'organisation, l'animation d'activités et la décoration selon les fêtes;
- Volet-Parents Maternelle 4 ans;
- Système d'emprunts de jeux éducatifs pour la maison et soirée jeux de société avec les parents;
- Conseil d'établissement;
- Informations aux parents sur la pyramide d'intervention, sur le Module SOI et les mécaniques de gestion des écarts de conduite.

Document explicatif destiné aux parents de l'école

CONFLIT

Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent. Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation.

VIOLENCE

Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant comme effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité, à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

Toute forme de violence commise par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l'agression sexuelle. Cette notion s'entend également de toute autre conduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genre, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique.

INTIMIDATION

Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Nos principales actions pour prévenir la violence et l'intimidation

- Élaboration et application rigoureuse d'un protocole contre la violence et l'intimidation entre les élèves (Arrêt d'agir);
- L'enseignement des compétences socio émotionnelles par Moozoom;
- Enseignement fait par les TES afin de développer les compétences socio-émotionnelles à tous les mois;
- Ateliers sur l'intimidation dans toutes les classes fait par les TES;
- Journée thématique en février contre l'intimidation (Je porte un chandail rose);
- La passation du questionnaire Mobilisation-CVI aux deux ans ;
- Implication du conseil étudiant dans la prévention de la violence et de l'intimidation;
- Affichage des règles dans toutes les classes.

Nos principales actions lorsque survient une situation de violence ou d'intimidation

La direction traite avec diligence toute situation et communique promptement avec les parents des élèves concernés pour les informer et les impliquer dans la recherche de solution.

Au moment où le geste est observé et suivi :

Aussitôt signalées, les actes d'intimidation ou de violence sont arrêtés. Ils sont évalués et des mesures de protection et de soutien sont mises en place afin de prévenir la répétition de ces gestes. Au besoin, on recourt à des ressources professionnelles de l'école ou de la communauté.

Les signalements sont traités de façon confidentielle. Si la sécurité de l'élève est menacée ou s'il est victime d'un acte criminel, l'école communiquera avec la police.

Mesures de soutien, d'encadrement et sanctions :

Un soutien sera fourni aux élèves victimes ou témoins de violence ou d'intimidation. Les élèves auteurs d'actes de violence ou d'intimidation doivent réparer le tort causé et un soutien est fourni pour les aider à changer de comportement.

Au besoin, un plan d'intervention sera mis en place pour les élèves concernés. Dans la recherche de solutions, l'implication des parents, des membres du personnel et des partenaires qui sont concernés par les élèves impliqués est demandée.

Violence à caractère sexuel

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, les personnes adultes, peu importe leur fonction, ont l'obligation de signaler à la DPJ toutes les situations d'abus sexuels et d'abus physiques subies par des enfants. La confidentialité des personnes qui font un signalement à la DPJ est assurée.

S'il s'agit d'une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel, la direction de l'école doit informer l'élève victime de la possibilité de s'adresser à la Commission des services juridiques. Lorsque l'élève est âgé de moins de 14 ans, elle en informe également ses parents. Lorsque l'élève est âgé de 14 ans et plus, elle peut, si cet élève y consent, en informer également ses parents.

Moyens pour signaler une situation de violence ou d'intimidation

Pour ces situations, les parents ou les élèves des écoles peuvent obtenir une assistance auprès de la personne désignée par le centre de services scolaire : intimidation@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52011.

Moyens pour signaler une situation à l'école :

- Tu es un élève **victime** et/ou **témoin**, parles-en à un adulte de l'école ou à tes parents. Si cela se répète, tu en parles à nouveau. Tu peux aussi écrire ce que tu vis et le déposer dans la boîte de dénonciation près du bureau de l'éducateur spécialisé, le déclarer dans l'agenda avec l'aide de tes parents ou venir en parler avec la direction.
- Vous êtes le **parent** d'un élève victime ou d'un élève témoin. Si votre enfant se confie pour signaler une situation rappelez-lui l'importance de dénoncer, d'avertir un adulte de l'école ou d'en parler. Il est important d'accompagner votre enfant dans cette démarche. Vous pouvez contacter son enseignante ou son éducatrice spécialisée en tout temps.

Moyens pour signaler une situation dans le transport scolaire :

st@cssdn.gouv.qc.ca / poste 52101 ou poste 27739 (ASSEZ)

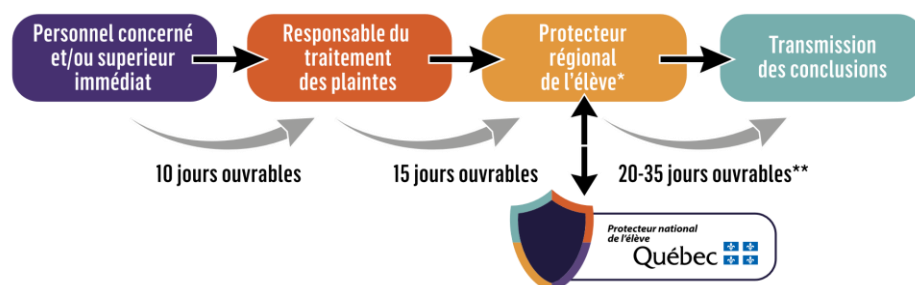
Violence à caractère sexuel

Toute personne **peut signaler directement au protecteur régional de l'élève** une situation où un acte de violence à caractère sexuel a été commis à l'endroit d'un élève : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Processus pour procéder à une plainte

Une plainte peut être formulée par un élève ou l'un de ses parents à la suite d'une insatisfaction envers un service scolaire.

Ce schéma résume le processus à suivre (le processus complet et détaillé est disponible sur notre site Internet cssdn.gouv.qc.ca) :



Violence à caractère sexuel

Une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel **peut aussi être formulée directement au protecteur régional de l'élève** par un élève ou l'un de ses parents : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca / téléphone ou texto 1-833-420-5233 / quebec.ca/droits-eleves.

Nous nous engageons à assurer la confidentialité de toute situation déclarée et nous apporterons du soutien aux victimes, aux témoins et aux auteurs de violence ou d'intimidation.

Ce document a été approuvé par le conseil d'établissement le : _17 juin 2025_

Évaluation annuelle des résultats

du plan d'action pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être de tous.

Document destiné aux parents et au protecteur de l'élève

Quelles étaient nos priorités/objectifs de l'année 2024-2025 ?

- Augmenter le pourcentage d'élèves qui ont eu une estime de soi positive;
- Maintenir la communication entre le SDG et les enseignants. Avoir quelqu'un qui assiste aux rencontres du personnel et du SDG;
- Continuer de développer l'utilisation du module SOI;
- Maintenir l'animation des ateliers MOOZOOM et des techniques d'impact afin de développer les compétences socio-émotionnelles;
- Maintien et application du système de renforcement des bons comportements au niveau de tout l'école;
- Poursuivre les rencontres Zoom par saison pour réexpliquer les règles de la cour animée par le comité des récréations;
- Poursuivre les capsules vidéo par les élèves du comité, tout en expliquant pourquoi la règle a été mise en place pour s'assurer que les élèves trouvent les règles plus justes (Modélisation des bons comportements);
- Passation du CVI pour récolter des données sur la violence entre les élèves;
- Maintien de la remise de certificats coup de cœur une fois par étape.

Quelles actions avons-nous réalisées ?

- Animation de techniques d'impact pour développer les compétences-socio émotionnelles;
- Impliquer les élèves dans le conseil étudiant;
- Application du système école pour renforcer les comportements positifs et les gestes de bienveillance. Mur de l'arbre de la réussite avec un tirage par étape;
- Coups de cœur à chaque étape;
- Maintien de sous-groupe et d'ateliers individualisés avec les TES;
- Utilisation de gestes réparateurs;
- Utilisation du module SOI;
- Tournois sportifs;
- Présence d'un membre du SDG aux réunions des enseignants;
- Création de la chorale;
- Création d'un comité récréation.

Quels sont les résultats et les impacts de ces actions ?

Une force des élèves concerne leur compétence socioémotionnelle. Ainsi, 76 % des élèves sont capables d'exprimer efficacement leurs sentiments, 83% sont capables de comprendre et de respecter les sentiments des autres, 78% sont capables de résoudre efficacement des conflits de manière pacifique et 71% des élèves sont capables d'utiliser des stratégies efficaces lorsqu'ils sont en colère.

Depuis l'application du protocole d'intervention, une amélioration a été constaté pour plusieurs types d'interventions :

Diminution de 25 % des comportements jaune dans Mozaik.

Diminution de 54 % des comportements rouge dans Mozaik.

100% des activités offertes aux élèves au courant de l'année ont été appréciées.